

## PRESENTATION DU PROJET

Le projet Euromountains.net a pour objet : « la mise en réseau des régions de montagne européennes pour la promotion d'un développement territorial durable ». Il s'agit d'un programme de coopération transfrontalière INTERREG III C. Le partenariat se compose de 13 partenaires représentés par 11 autorités publiques de niveau NUTS 2 et NUTS 3 et de 2 organismes publics de niveau équivalent, dans 5 pays de l'Union Européenne (Ecosse, Espagne, France, Italie, Portugal) et de Norvège. Le partenaire pour la France est la Conseil Régional Rhône-Alpes.

### **Le contexte, les objectifs**

Les régions de montagne européennes font face à des handicaps économiques, liés à leurs situations géographiques et environnementales particulières. Elles ont également des problématiques spécifiques d'aménagement du territoire. Elles ont cependant trouvé des solutions diverses pour compenser ces handicaps et pour adapter leur développement territorial à leur environnement.

A partir de l'expérience des partenaires, **le projet vise à identifier des modèles de compensation de handicaps économiques et d'aménagement du territoire en zones de montagne, ainsi que les facteurs de succès transférables liés à la collaboration entre les différents secteurs (notamment entre public et privé). L'identification et la diffusion de ces modèles enrichiront la gamme d'"outils" à disposition des collectivités territoriales pour contribuer au développement durable en montagne et/ou limiter l'exode.**

Trois thèmes seront approfondis dans cet objectif :

1. L'amélioration des services en montagne (services publics ou privés : socio-sanitaires, transports, etc.) ;
2. **Le développement et la promotion des ressources et produits de qualité de montagne ;**
3. La défense et la gestion de l'espace rural fragile, des paysages et des ressources naturelles en zone de montagne.

### **Maître d'Ouvrage = Région Rhône Alpes ; SUACI = partenaire associé**

La Région Rhône Alpes est un des 13 partenaires de ce projet européen INTERREG III C, dont le chef de file est la Province de Turin.

A la demande de la Région Rhône Alpes, le SUACI est associé à cette étude pour le thème 2 ; (l'ISARA pour le thème 1 ; la Région Rhône Alpes ne s'étant pas inscrite pour le thème 3 sinon pour accueillir le séminaire thématique de travail de comparaison et compilation des résultats).

### **Calendrier**

Etude sur le thème 2 (produits) : avril 2005 à juin 2006